



Déménagements au 110 : le retour de l'improvisation !

Alerte sur le rez-de-chaussée du 110 rue de Grenelle : plusieurs services du SAAM (standard, courrier, chauffeurs, audiovisuel...) sont susceptibles de déménager dans les semaines qui viennent. Pourquoi cette précipitation ? Une envie subite de notre ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, d'aménager un « innovation lab » à l'entrée du bâtiment... **L'innovation se fera-t-elle sur le dos de la qualité de vie au travail des agents ?**

Le lab : un caprice du ministre en pleine disette budgétaire ?

Quand, comme notre « super-ministre » on fait de la comm' à tout va, on se doit d'innover ! [Pôle emploi a son « innovation lab » depuis 2014](#), le ministère des affaires sociales en a un aussi, d'autres ministères leur ont emboîté le pas. Il fallait se mettre à la page ! De quoi s'agit-il ? D'un lieu d'échanges, 300 m² ouverts aux innovateurs, permettant de travailler ensemble... **Autrement dit, pour nous, même si c'est très chic, ça reste encore très très flou...** Surtout en pleine disette budgétaire, on se demande comment on réussit soudainement à dégager des crédits pour réaménager tout le rez-de-chaussée du 110... alors même que des travaux d'aménagements lourds ont eu lieu dans ces espaces il y a à peine quelques années !

Branle-bas le combat – quand l'administration travaille au pas de course !

Mais revenons un peu sur la chronologie des faits. Vendredi 9 février, les services du SAAM apprennent que des locaux occupés par des services relevant du premier ministre (secrétariat d'Etat d'aide aux victimes, observatoire de la laïcité notamment) vont être progressivement libérés. Branle-bas de combat, on visite les locaux, on réfléchit à quelle cloison abattre, on convoque le CHSCT pour le 12 mars et on réunit dès le lundi les agents concernés pour leur annoncer qu'ils vont bientôt déménager ! Les organisations syndicales ont demandé à être reçues en urgence par la secrétaire générale pour comprendre ce qu'il se passait et obtenir des garanties pour les personnels actuellement en poste au rez-de-chaussée du 110 rue de Grenelle... **Car les premiers déménagements effectifs doivent avoir lieu dès le 13 mars, au lendemain du CHSCT !** Urgence, quand tu nous tiens...

Ce qu'on a fini par comprendre : chaises musicales entre le 110 et le 99 rue de Grenelle

A force de discussions, nous avons fini par avoir quelques informations sur les futurs déménagements. Le standard, le service communication de la DNE, le pôle sûreté, le pôle audio, le pôle achat et régulation des bureaux SAAM D5 et D2 seraient déplacées au 99 rue de Grenelle dans les espaces libérés, tandis que le service courrier et la salle de repos des chauffeurs déménageraient au sein du 110. **Les locaux récupérés au 99 rue de Grenelle sont plutôt en bon état et vont permettre aux collègues qui déménagent d'exercer leur activité dans de bonnes conditions.** Mais tous ont été très surpris par la méthode et notamment l'annonce « tombée de nulle part » d'un déménagement imminent. L'impression d'être mis devant le fait accompli dans l'urgence est extrêmement désagréable !

Le retour de la précipitation : à quand un peu de méthode ?

Vous vous souvenez du grand jeu de dominos des déménagements de l'automne 2016 au sein de la rue de Grenelle et entre Grenelle et Dutot ? **Nous avions à l'époque souligné la précipitation avec laquelle s'opéraient ces déménagements et l'absence de réelle concertation** : le CHSCT s'était par exemple réuni 1 jour avant le déménagement effectif du premier service concerné ! Avec la CFDT et l'UNSA, la CGT avait tenté de tirer les enseignements de cet épisode et fait [une proposition de méthode pour travailler sur les déménagements ultérieurs à l'administration](#). Elle reposait sur un tryptique : réflexion d'ensemble, association des agents, concertation à toutes les étapes. L'administration ne nous a jamais fait de retour précis sur cette proposition de méthode mais nous avait promis qu'elle veillerait à mieux anticiper les prochains déménagements et à respecter les instances. **La leçon n'a clairement pas été retenue...** Et c'est tout juste si le CHSCT n'est pas considéré comme une instance à consulter pour la forme ! Un peu de méthode que diable... et de respect des instances !

Le fin mot de l'histoire : l'occasion fait le larron !

Pourquoi tant de précipitation ? Pourquoi fallait-il que l'administration organise ces déménagements avec une telle urgence ? Pourquoi affoler les personnels en envoyant prendre des mesures dans les bureaux et les réunir dans la précipitation alors que le projet n'est pas complètement arrêté ? Pourquoi ne pas associer dès le départ les représentants des personnels ?

Nous avons fini par comprendre que l'administration avait dû aller aussi vite **pour s'assurer de bénéficier effectivement des locaux libérés au 99 rue de Grenelle**. Si vous avez un peu d'ancienneté au ministère, vous vous rappellerez sans doute que les locaux du 101 rue de Grenelle ont longtemps abrité des secrétariats d'Etat relevant du ministère de l'Education nationale. C'est à l'occasion de la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale en 2007 sous la présidence Sarkozy que l'Education nationale avait perdu ces locaux qui étaient depuis restés d'affectation interministérielle. Ils avaient ainsi hébergé sous le précédent gouvernement les services du secrétariat d'Etat à l'aide aux victimes mais aussi l'observatoire de la laïcité. En 2016 déjà, le MENESR avait failli récupérer ses locaux pour y héberger les agents du SIES mais l'administration avait manqué de réactivité et « perdu » les locaux. Il fallait donc cette fois agir vite ! **Pourquoi ne pas l'expliquer aussi simplement et se cacher derrière d'obscurités circonvoles anxiogènes pour les agents ?**